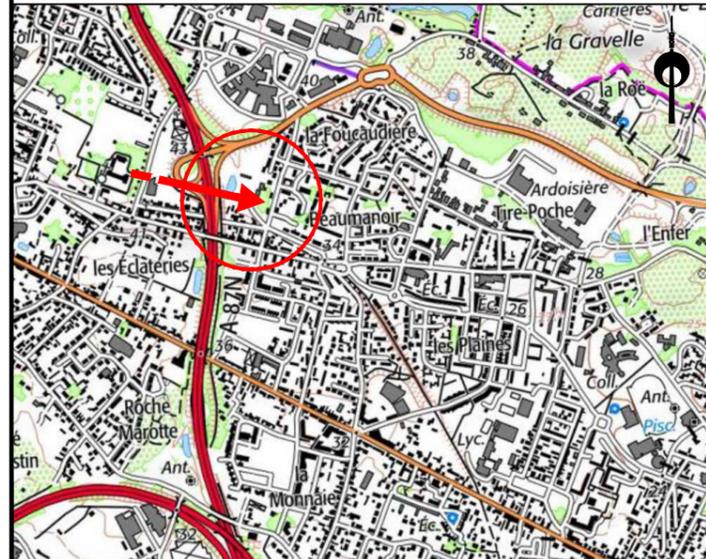


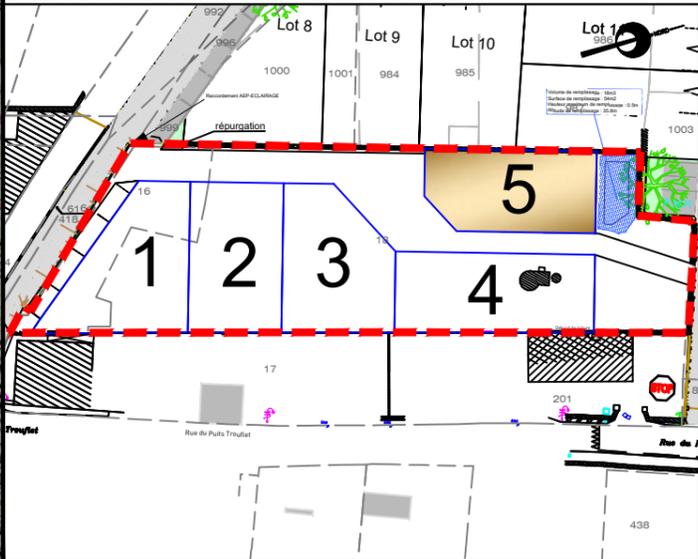
PLAN DE VENTE - LOT 5 - INDICE A

Lotissement Le Puits Trouflet 2		AMÉNAGEUR FONCIER AMENAGEMENT
COMMUNE TRÉLAZÉ	ADRESSE Rue du Puits Trouflet	RÉFÉRENCE CADASTRALE Section AC n°16-18
RÉFÉRENCE DU DOSSIER AN.068.2024 / 240422	FORMAT DU PLAN A3	DERNIÈRE MISE À JOUR DU PLAN Février 2025 par SL
SURFACE ARPENTÉE 271 m <sup>2</sup>	SURFACE PLANCHER 135 m <sup>2</sup>	FICHER AN.068.2024_240422-PlandeVente-ind_A.dwg

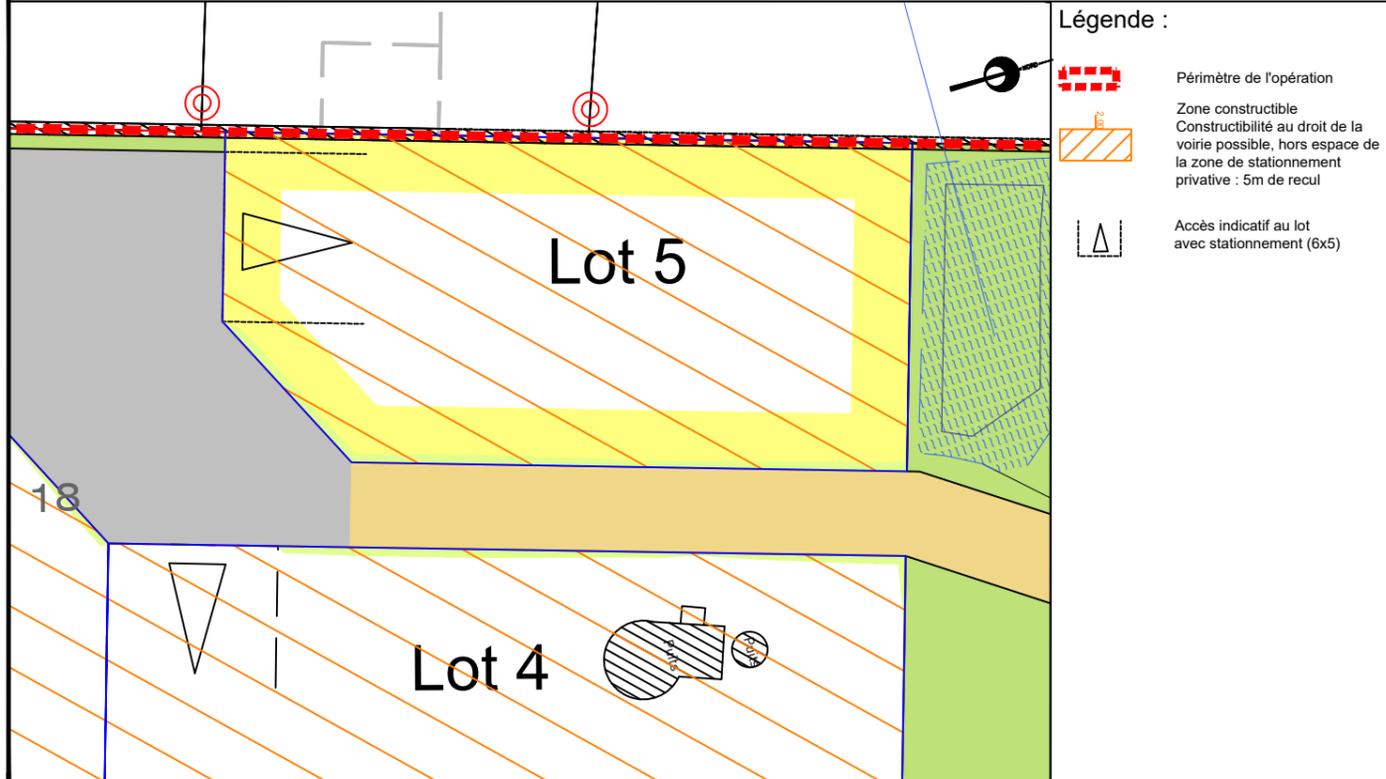
PLAN DE SITUATION - Sans échelle



PLAN D'ENSEMBLE - Sans échelle



EXTRAIT DU RÈGLEMENT GRAPHIQUE - Echelle: 1/250

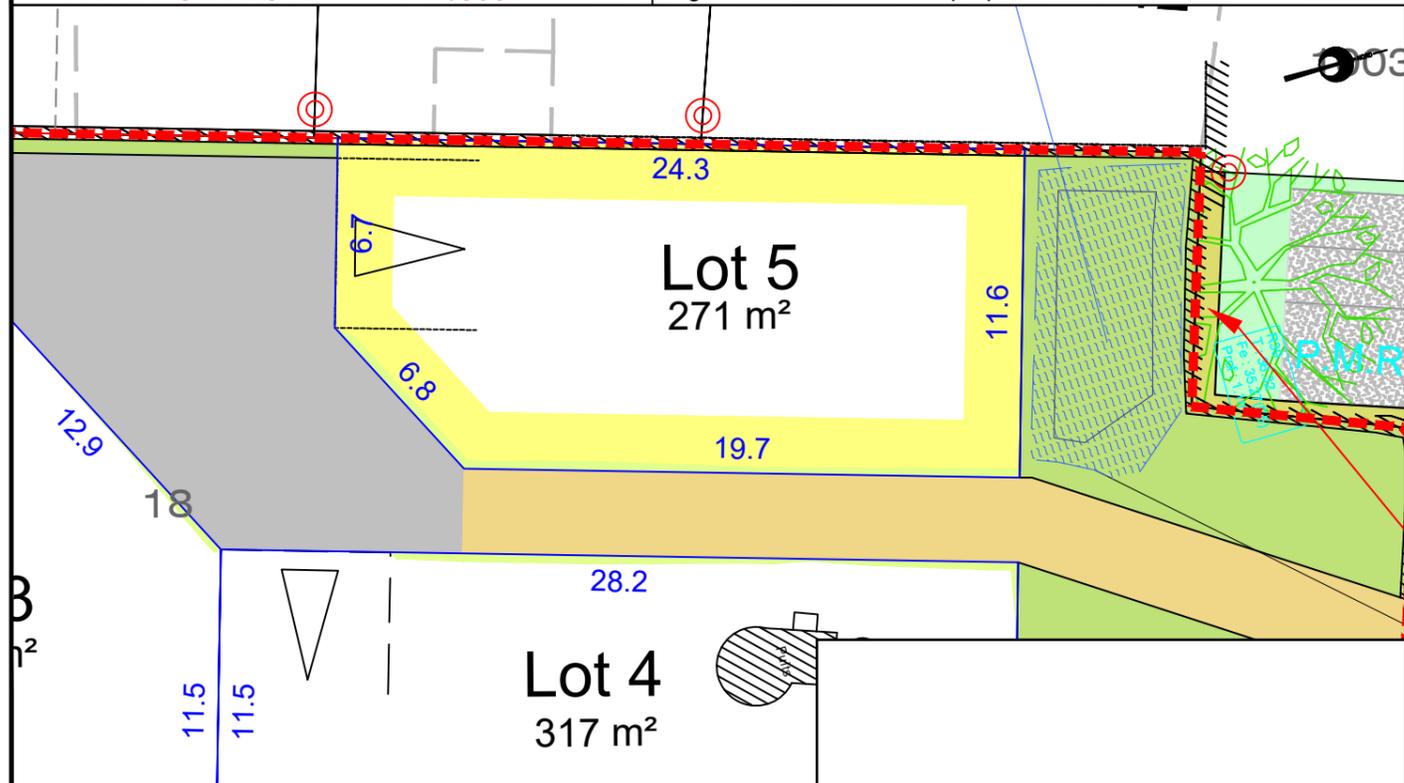


- Légende :
- Périmètre de l'opération
  - Zone constructible
  - Constructibilité au droit de la voirie possible, hors espace de la zone de stationnement privative : 5m de recul
  - Accès indicatif au lot avec stationnement (6x5)

FONCIER AMENAGEMENT  
51 A Chemin de la Brosse  
49130 LES PONTS DE CÉ  
02 41 44 91 47  
contact@foncier-amenagement.fr

Observations : L'acquéreur et son constructeur devront se reporter au règlement écrit (pièce PA10a) et au règlement graphique (pièce PA10b) du permis d'aménager validé avant de lancer le projet.

PLAN DE BORNAGE- Echelle: 1/500



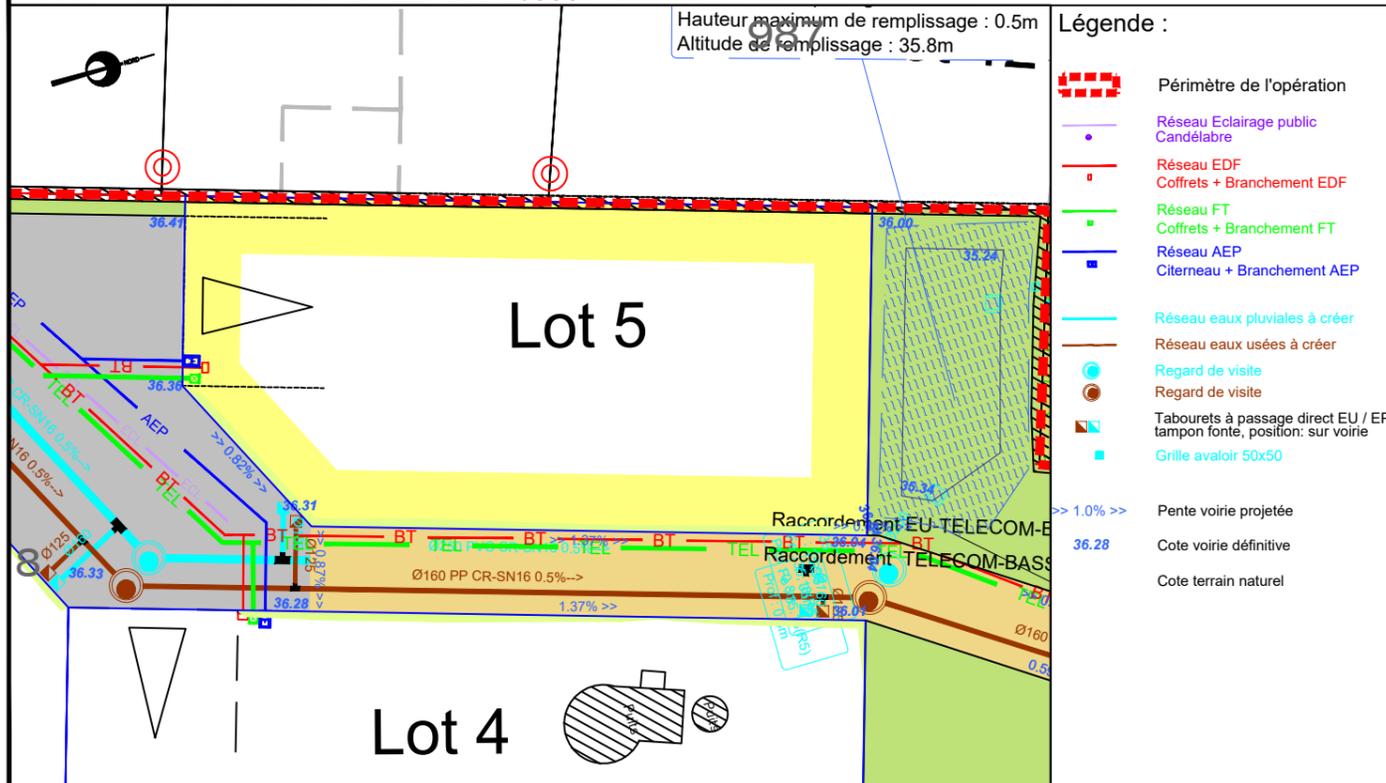
- Légende : — Limite de propriété ○ ● Bornes 10.00 Cotations

**AIRGÉO**  
Géomètres-Experts Associés

Agence d'ANGERS  
3 bis, rue de la Préfecture  
49100 ANGERS  
02 41 88 62 71  
angers@airgeo.fr

Observations : L'acquéreur est tenu de contrôler la présence des bornes avant de lancer le projet. Il devra veiller à la stabilité des repères portés au présent document, notamment par vérification des cotes ou autres indications qu'il pourra constater. Il informera en temps utile au Géomètre toutes discordances qu'il pourra constater.

EXTRAIT DE PLANS VRD - Echelle: 1/500



- Légende :
- Périmètre de l'opération
  - Réseau Eclairage public
  - Réseau EDF
  - Réseau FT
  - Réseau AEP
  - Réseau eaux pluviales à créer
  - Réseau eaux usées à créer
  - Regard de visite
  - Tabourets à passage direct EU / EP
  - Pente voirie projetée
  - Cote voirie définitive
  - Cote terrain naturel

**AIRGÉO**  
Géomètres-Experts Associés

Agence d'ANGERS  
3 bis, rue de la Préfecture  
49100 ANGERS  
02 41 88 62 71  
angers@airgeo.fr

Observations : Les positions et les dimensions des ouvrages sont données à titre indicatif. L'acquéreur et son constructeur devront s'assurer, après visite sur site, de la position exacte des éléments techniques. Le maître d'ouvrage et le maître de l'ouvrage ne pourront réaliser des modifications des réseaux et des cotes voirie en phase de travaux sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.